

Licence professionnelle Infrastructures routières et réseaux

Rapport Hcéres

▶ To cite this version:

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Infrastructures routières et réseaux. 2015, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02038984

HAL Id: hceres-02038984 https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038984v1

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Travaux publics – Infrastructures routières et réseaux (IRR)

Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS



Haut conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,1

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Technologie

Établissement déposant : Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS

Établissement(s) cohabilité(s):/

La licence professionnelle (LP) Infrastructures routières et réseau (IRR) a ouvert en 2005 et est portée par le département Génie civil construction durable (GCCD) de l'IUT A de l'Université Toulouse III - Paul Sabatier - UPS. Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont basés autour de l'encadrement d'une équipe, la connaissance et la conception de projets, ainsi que la mise en place d'une démarche « Haute qualité environnementale (HQE) ». Les métiers visés sont : conducteur de chantier, technicien supérieur en bureaux d'études routiers ou VRD (Voirie réseaux divers), responsable de laboratoire de contrôle des matériaux routiers et des géomatériaux, technicien supérieur en collectivités territoriales. La formation peut être suivie en formation initiale à temps plein ou bien en alternance. La formation est organisée en tronc commun, si bien que les alternants et les étudiants en formation initiale sont ensemble en classe. Il n'y a par ailleurs pas de choix de spécialité possible. Pour ceux qui suivraient la formation en initiale, un stage d'une durée de 16 semaines est obligatoire pour la validation du diplôme.

Avis du comité d'experts

La formation est organisée de façon à couvrir six domaines d'étude principaux comme les techniques routières ou bien encore la géotechnique ou l'organisation de chantier. Les objectifs de la formation sont bien définis, aussi bien en termes de compétences qu'en termes de métiers visés par la formation. Les emplois occupés par les diplômés montrent que ces objectifs sont cohérents, puisque l'insertion des jeunes diplômés sur le marché du travail se fait sur des métiers visés. Les intitulés des unités d'enseignement (UE) et des modules sont cohérents avec les objectifs de la formation. Toutefois, les volumes horaires indiqués dans le dossier présentent des incohérences. Le planning des alternants est adapté à l'activité du secteur des travaux publics, à savoir que les étudiants seront en entreprise en période d'accroissement d'activité.

L'offre de formation de la licence professionnelle *Infrastructures routières et réseau* est unique dans la région Midi-Pyrénées. L'ouverture d'un autre département *GCCD* dans la région est prévue pour la rentrée 2016 à l'IUT de Tarbes et il y a d'ores et déjà la volonté de recruter des étudiants venant de cette dernière formation. Une licence similaire est proposée par le département GCCD d'Egletons en Corrèze. L'université de Toulouse échange avec celle-ci, notamment en période de recrutement des étudiants. Même si la licence professionnelle IRR ne propose pas de spécialisation, elle est complémentaire à trois autres licences professionnelles du même établissement. Certaines UE nécessitent la mise à disposition de matériel particulier. C'est pour cela qu'ont été signées deux conventions, l'une avec la Délégation aménagement Laboratoire expertise transports de Toulouse et l'autre avec l'entreprise Malet de Toulouse. Ces partenariats permettent aux étudiants d'être sur le terrain, mais aussi d'être confrontés à des professionnels.

89 % des heures de cours de cette LP sont dispensées par des professionnels, tous cadres dans des entreprises de travaux publics régionales ou nationales. Cependant, aucun partenariat formalisé avec les entreprises ou organismes professionnels n'est précisé dans les dossiers. 7 % des heures sont assurées par des enseignants-chercheurs de l'université et 4 % par des enseignants de lycées partenaires. Les enseignants-chercheurs intervenants pour la licence sont peu nombreux, mais sont plutôt bien organisés. En effet, on compte deux équipes de recherche axées sur les matériaux routiers. Il reste surprenant que les responsables de cette LP ne puissent pas intervenir quelques heures dans la formation. Une commission paritaire est organisée chaque année, à laquelle tous les étudiants sont conviés. C'est le moment d'écouter les remarques des étudiants. Le conseil de perfectionnement a lieu quelques mois plus tard, les remarques des étudiants faites lors de la commission sont alors prises en compte. Il faut noter que les responsables de la licence n'attendent pas la fin de l'année pour recueillir les avis des élèves, des réunions trimestrielles ont été mises en place. Celles-ci permettent des éventuels réajustements en cours d'année.

La licence est attractive, puisque le nombre de dossiers est largement supérieur au nombre de places proposées (ratio supérieur à 6). Le nombre d'inscrits est stable autour de 28 étudiants par an et sur la période examinée l'effectif de contrat de professionnalisation est passé de 4 à 19 sur la période. Cet attrait s'explique par une spécialisation travaux publics unique dans la région, mais aussi par le fait que les entreprises de ce secteur ont un nombre de recrutement constant. Le public accueilli est issu pour moitié de DUT et pour l'autre moitié de BTS. Le taux de réussite est excellent proche de 99 %. L'insertion professionnelle est très bonne, puisque la durée moyenne de recherche d'emploi après l'obtention du diplôme est d'un mois. Par ailleurs, les emplois occupés par les jeunes diplômés correspondent en grande partie à ceux visés par la formation. Pratiquement aucun diplômé ne poursuit ses études.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Les responsables de la licence professionnelle ont fait le choix de se tourner vers la Délégation aménagement Laboratoire expertise transports de Toulouse, au sein de laquelle deux équipes associées axent leurs recherches sur des thèmes cohérents avec la formation. Par ailleurs, les travaux pratiques de la formation sont réalisés dans leurs locaux.
Place de la professionnalisation	La formation est tout à fait adaptée à son milieu professionnel. Les objectifs sont validés par l'insertion professionnelle et les contenus permettent d'atteindre ces objectifs. L'implication de professionnels qualifiés dans la licence professionnelle garantit une cohésion et une homogénéité dans l'enchaînement des enseignements.
Place des projets et stages	Les projets tuteurés proposés aux étudiants sont issus de cas réels et organisés par les professionnels, ils permettent une synthèse transversale des compétences acquises. Pour les étudiants en formation initiale, un stage de 16 semaines est obligatoire; pour ceux en alternance, les périodes en entreprise et écoles se succèdent, le rythme étant calqué sur les périodes d'activités de la profession.
Place de l'international	Malgré les possibilités offertes par les succursales/filiales des grands groupes de travaux publics, très peu d'étudiants sont intéressés par un stage à l'étranger. La langue anglaise est enseignée dans la formation, mais il n'y a pas de partenariat avec d'autres universités à l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Le nombre important de dossiers reçus permet d'être sélectif. La diversité des parcours des étudiants inscrits est prise en compte dès le début de la formation par la mise en place d'un module d'enseignement qui permet une remise à niveau en fonction de la formation dont ils sont issus. L'aide à la réussite passe aussi par les Tables Rondes qui permettent aux étudiants de rencontrer des professionnels. Une passerelle existe pour les étudiants de la licence générale de l'université mais on relève un seul inscrit issu de L2 sur la période de bilan.
Modalités d'enseignement et place du numérique	La totalité des heures de cours est assurée en présentiel. Les étudiants en situation particulière peuvent intégrer une promotion avec des aménagements adaptés. Cette formation peut être acquise dans le cadre d'une VAE. Les étudiants ont accès aux outils informatiques « métier », ainsi qu'à une plateforme sur laquelle les supports de cours sont à disposition.
Evaluation des étudiants	Le contrôle des connaissances est continu, en fin de module. Les modalités de validation sont conformes aux dispositions de l'arrêté de 1999. Il y a également un jury de diplôme qui se réunit en septembre pour statuer sur la délivrance du diplôme.

Suivi de l'acquisition des compétences	Il n'y a pas de portefeuille d'expérience et de compétences. Le stagiaire est suivi par un livret de stage assez complet. Cependant, il n'y a pas de précision sur le déploiement de ce dispositif aux alternants.
Suivi des diplômés	Il existe trois types d'enquête après l'obtention du diplôme. La première à l'issue du stage/contrat d'alternance, la deuxième au mois de janvier suivant l'obtention du diplôme et la troisième à 30 mois. Le taux de retour étant d'environ 70 % sur les deux premières enquêtes, cela permet de disposer d'informations sur le devenir des étudiants.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Le processus consiste en plusieurs grandes étapes qui sont la diffusion des questionnaires aux étudiants, l'analyse de ceux-ci en commission paritaire à laquelle les étudiants participent. Le compte rendu de cette réunion est remis au conseil de perfectionnement, ainsi qu'à la direction de l'université.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts:

- Le très bon taux de réussite.
- Une forte implication des professionnels dans la licence.
- La très bonne insertion sur le marché du travail de ses jeunes diplômés.

Points faibles:

- Le manque de participation des responsables de la formation et des enseignants-chercheurs dans les enseignements.
- Absence de partenariats formalisés.
- Absence d'ouverture au contrat d'apprentissage.
- La non existence d'une annexe descriptive au diplôme.
- Le rythme d'alternance, adapté au secteur d'activité, mais avec une première longue période en entreprise peu adaptée.
- Instances de pilotage et de régulation existantes peu claires.

Conclusions:

Cette licence professionnelle est pertinente et adaptée au marché du travail, ses jeunes diplômés s'insèrent sans grande difficulté. La formation dispose de bons outils et d'un bon réseau, il serait opportun de formaliser les partenariats existants, afin que ceux-ci ne se perdent pas en cas de changement d'interlocuteur. Un renforcement de la prévention dans l'offre de formation serait un plus. Cela permettrait d'étudier l'évaluation des risques liée notamment à l'utilisation des engins de travaux de publics en mouvements. Il serait également intéressant d'ouvrir au contrat d'apprentissage, souvent préféré par les entreprises du fait des allègements de charges de celui-ci. Enfin, impliquer davantage les responsables de la formation et les enseignants-chercheurs semble nécessaire.

Observations de l'établissement





Réponse à l'évaluation de l'HCERES de la Formation

Licence Professionnelle

Infrastructures Routières et Réseaux

IUT A-Université Paul Sabatier

Après lecture de l'avis du comité et de ses conclusions, nous avons bien noté que des partenariats devaient être formalisés. Par conséquent, nous avons entamé des démarches pour signer quelques partenariats (les demandes sont en cours avec l'entreprise Eurovia, le laboratoire Gracchus et la FRTP).

Le Deuxième point que nous voulions aborder concerne une partie de la conclusion page 5. Nous avons un peu de mal à comprendre la partie suivante: « Un renforcement de la prévention dans l'offre de formation serait un plus. Cela permettrait d'étudier l'évaluation des risques liée notamment à l'utilisation des engins de travaux de publics en mouvements », en effet notre formation ne s'adresse pas à des conducteurs d'engins. Cependant, l'ensemble des règles de sécurité à connaitre sont développés dans les différents modules et particulièrement dans les modules UE1M2 (Terrassement), UEUE2M1 (Matériauxx routiers_Matériels-Méthodes), UE3M4 (Qualité-Sécurité) et dans le projet UE4M5 Qualité-Sécurité.

Enfin, les ouvertures en apprentissage sont liées à un agrément de la Région. Elles sont limitées à deux par an pour l'université qui compte environ 250 formations.

Les responsables de la formation

Le directeur de l'IUT

Jean Marc ALMECIJA Léonore MERLIN

flen A

Patrick LAURENS